

> Safaris 2010

Des safaris pour taquiner l'alose

En 2010, 5 rendez-vous prévus :
- Trois sur le Rhône
- Deux sur les fleuves côtiers

Samedi 8 Mai 2010 en aval du seuil de Marsillargues sur le Vidourle

Samedi 15 Mai 2010 en aval de l'usine de Beaucaire sur le Rhône

Dimanche 16 Mai 2010 sous le seuil de Moussoulens sur l'Aude

Samedi 22 Mai 2010 en aval du barrage-usine de Sauveterre sur le Rhône

Samedi 29 mai 2010 en aval du barrage de retenue de Donzère sur le Rhône



Safari aloses barrage de Sauveterre 2009
© Association MRM. 2009

Pour chaque manifestation : casse-croûte, apéritif convivial offerts et de nombreux cadeaux à gagner aux participants et lauréats !

Modalités et inscriptions auprès de l'association

Pour tout connaître de notre actualité :
<http://www.migrateursrhonemediterranee.org/>

Le "Petit migrateur" est publié par :



ZI du Port Fluvial
Chemin des Ségonnaux
13200 ARLES
tél: 04 90 93 39 32
fax: 04 90 93 33 19

Directeur de la publication : Jean-Claude MONNET

Responsable de la publication : Isabelle LEBEL

Conception et réalisation : Géraldine VERDOT

Dessins : MRM/ B.Fabre. 2007

Création : MONTILLET & PARTNERS

Impression : Icône- Imprimé sur papier recyclé

ISSN 2104-1830. Dépôt légal : Janvier 2010



> Agenda 2010

TROC PECHE

Samedi 6 et Dimanche 7 février 2010 à Velleron

La Fédération de pêche du Vaucluse vous donne rendez-vous pour le 8ème Grand Troc Pêche à Velleron dans la salle du Vieil Hôpital le Samedi 6 février 2010 et Dimanche 7 février 2010.

La possibilité de venir vendre, acheter, échanger tout ce qui possède un lien avec la pêche.



L'AVENTURE DES POISSONS MIGRATEURS OU LE RETOUR AUX SOURCES...

Du 4 au 29 mars 2010 à la Maison Rhodanienne de l'Environnement à Lyon

Patrimoine mais également indicateur biologique de l'état de santé des milieux aquatiques, les poissons migrateurs font désormais l'objet de toutes les attentions. Depuis le début du XXIème siècle, un cadre institutionnel et réglementaire s'est fondé à partir de la Directive Cadre sur l'Eau, de la nouvelle Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques ou sur le très récent Grenelle de l'Environnement et sa Trame Bleue. Ce cadre permet aujourd'hui d'intégrer les problématiques inhérentes à ces espèces (continuité écologique, réservoirs biologiques) aux politiques de gestion des milieux aquatiques.

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée, qui travaille depuis plus de 15 ans sur des programmes de protection et de restauration de ces espèces, vient rendre visite à la Maison Rhodanienne de l'Environnement pour vous présenter l'univers complexe et surprenant des grands migrateurs piscicoles.

Quelles sont les espèces présentes chez nous, quelle est leur histoire sur le fleuve Rhône, sont-elles en danger aujourd'hui ou encore quelles sont les actions qui sont ou seront réalisées pour les protéger ?

Autant de questions auxquelles Yann Abdallah, chargé d'études, tentera de répondre le 4 mars 2010 à 19h.

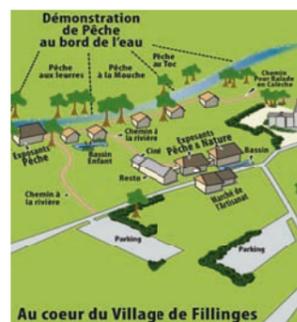
Alors venez vous laisser guider pour un véritable retour aux sources !!!

SALON PÊCHE NATURE

Les 10 et 11 Avril 2010 à Fillinges

Les 10 et 11 avril 2010, l'Association participera au salon de la Roche sur Foron qui a été délocalisé à Fillinges...enfin un salon de pêche au bord de la rivière....

Plus d'informations bientôt sur
<http://www.salonpechenature.com/>



Janvier 2010

Bulletin d'information pour le retour des Poissons Migrateurs dans le bassin Rhône-Méditerranée et Corse

> Lancement d'une stratégie

pour la reconquête du Rhône par les poissons migrateurs

Décloisonner le Rhône pour permettre aux poissons migrateurs de recoloniser les secteurs de qualité du fleuve et de ses affluents, et ainsi assurer leur reproduction et leur croissance : telle est l'ambition de la stratégie de reconquête du Rhône par les poissons migrateurs.

Eclairage avec Patrice Pautrat
Chef de projet Rhône à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

Quels sont les enjeux de la stratégie mise en place ?

Malgré les efforts déjà accomplis sur le Rhône pour restaurer la continuité piscicole, il est nécessaire d'aller plus loin. Quelques constats chiffrés : jusqu'au milieu du XXe siècle, les aloses remontaient le Rhône jusqu'au canal de Savière (exutoire du Lac du Bourget) soit plus de 450 km. Aujourd'hui, elles colonisent le Rhône sur environ 180 km depuis la mer, jusqu'à hauteur de Montélimar. En outre, la population d'anguilles ne serait plus aujourd'hui que de 10 à 30% de ce qu'elle a été et la dernière observation de lamproies, autrefois abondantes sur le bassin du Rhône, remonte à 2001 sur le Gardon.

Qui sont les acteurs de la stratégie Poissons migrateurs et comment se déploie le plan d'actions ?

Cette stratégie, établie dans le cadre du Plan Rhône, est le résultat d'une concertation forte entre l'Union européenne, les partenaires publics (régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, ONEMA, DREAL, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse), l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée et la Compagnie Nationale du Rhône, qui assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux. Quatre leviers d'action sont identifiés et validés par une expertise confiée au pôle hydro-écologie de l'ONEMA (voir encadré).

Très concrètement, quels sont les résultats attendus ?

La première partie des aménagements sera engagée dans le cadre du contrat de projets interrégional Plan Rhône d'ici 2013 pour un budget estimé à 40 M€. Les travaux permettront l'ouverture de l'axe migratoire du Rhône jusqu'à la confluence avec la Drôme et l'accès aux affluents, et participeront ainsi à la restauration de la dynamique des populations de poissons migrateurs. Un beau projet pour démarrer l'année 2010, l'année de la biodiversité

Quatre leviers d'action :

- Aménager une passe à poissons au barrage de Sauveterre
- Installer des passes à poissons au niveau de quatre petites centrales hydroélectriques prévues à la construction à l'aval de la confluence avec la Drôme
- Adapter le fonctionnement des écluses pour renforcer leur rôle de dispositif de franchissement
- Suivre l'efficacité des efforts accomplis et mieux connaître les populations

En savoir plus : www.eaurmc.fr
rubrique Partenariats, Départements et Régions, Plan Rhône



> Sommaire

Lancement d'une stratégie pour la reconquête du Rhône par les poissons migrateurs
Décloisonnement de l'Ardèche : trois passes à poissons réalisées en 2009
Etat des lieux de la circulation piscicole et des potentialités écologiques
Agenda
Safaris Aloses

p1
p2
p2-3
p4
p4



> Décloisonnement de l'Ardèche : trois passes à poissons réalisées en 2009

par Sophie FERRARIS, Chargée de communication Syndicat Ardèche Claire

D'avril à septembre 2009, le Syndicat Ardèche Claire a construit 3 passes à poissons sur les seuils de Lanas-Saint-Maurice d'Ardèche, Gos et Vallon Pont d'Arc-Salavas. Ces ouvrages sont les premières réalisations de grande envergure du Contrat de rivière "Ardèche et affluents d'amont". Ciblant l'Apron, l'Alose et l'Anguille, ces opérations font aussi partie du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs Rhône-Méditerranée et du programme européen Life Apron II. Elles poursuivent la dynamique lancée dans les années 90 qui avait conduit à la construction de premières passes à poissons par le Syndicat (Saint-Julien de Peyrolas en 1995 et Saint-Martin d'Ardèche en 1998) et de la passe à poissons de Pont-Saint-Esprit par la Compagnie Nationale du Rhône (1998) permettant le retour de l'Alose sur l'Ardèche.

Passe de Saint-Julien de Peyrolas © Association MRM / F. GARDIN. 2007



Passe de Saint-Martin d'Ardèche © Association MRM / F. GARDIN. 2007

Des réalisations intégrées à un programme global de restauration de la qualité de la rivière

Sur le bassin versant de l'Ardèche, les milieux naturels sont l'atout majeur du territoire. Ils en représentent la principale ressource, tant du point de vue environnemental qu'économique, avec des enjeux touristiques très forts liés à la rivière. Les acteurs locaux sont donc depuis longtemps impliqués dans des projets ambitieux autour de l'eau : c'est sur la rivière Ardèche qu'a été mis en œuvre, dans les années 80, le premier contrat de rivière de France. Aujourd'hui, le Syndicat Ardèche Claire anime le SAGE du bassin versant (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), un nouveau contrat de rivière, signé en 2007, et le site Natura 2000 Moyenne vallée de l'Ardèche et Plateau des Gras. Pour améliorer durablement la qualité des rivières en équilibre avec les usages de l'eau, les travaux réalisés prennent tout leur sens dans leur intégration à ces programmes plus globaux. Ainsi, avec 100 opérations et un budget de 33 millions d'euros, le contrat de rivière comporte des actions complémentaires et indispensables : stations d'épuration, entretien de la ripisylve, ou encore aménagement de sites de baignade et de parcours nautiques publics. Concernant la circulation piscicole, il prévoit l'équipement de 6 autres seuils (Mas Neuf, Sampzon, Sous roche, Brasseries, La Temple, Pont d'Aubenas) afin de rouvrir la voie sur 80 km de rivière, depuis le Rhône jusqu'à Aubenas.



Passe de Lanas © Laurent Mignaux - Meeddm. nov 2009



Passe de Vallon-Salavas à la fin des travaux © Ardèche Claire. sept 2009



Passe de Gos © Ardèche Claire. nov 2009

Chantiers en rivière : des interventions délicates, des projets qui doivent être partagés

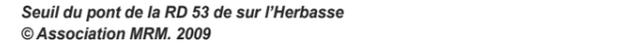
Sur le terrain, des travaux tels que la construction de passes à poissons sont des interventions délicates car réalisées dans le lit même de la rivière, milieu fragile et espace partagé par de nombreuses activités. Pour exemple, la période de réalisation des travaux qui a fait l'objet d'un compromis pour, à la fois, éviter la période de fort risque de crue, éviter la période de fraie des espèces cibles et limiter les désagréments pour les loisirs aquatiques et les touristes, avec, pour conséquence, un calendrier de chantier très serré et à respecter impérativement. Ainsi, depuis l'élaboration du projet en 2004, jusqu'au déroulement des travaux en 2009, la concertation permanente avec les acteurs locaux et le soutien des partenaires techniques (ONEMA, CREN, Association MRM, Fédération de pêche) et financiers (Europe, Agence de l'Eau et Région Rhône-Alpes) a été la clé pour faire aboutir le projet. Des actions de communication ont aussi été menées auprès des habitants afin d'expliquer l'enjeu et l'intérêt de ces ouvrages. Les passes terminées, la sensibilisation va se poursuivre avec, notamment, un reportage vidéo des travaux diffusé sur le territoire et sur nos sites Internet (www.ardeche Claire.fr et www.ardeche-eau.fr), et à l'occasion de leur inauguration au printemps 2010.

> Etat des lieux de la circulation piscicole et des potentialités écologiques sur la Drôme, la basse Isère et l'Herbasse

Un état des lieux de la circulation piscicole et des potentialités écologiques du Rhône et de ses affluents entre l'Ardèche et Lyon mené entre 2005 et 2007 a permis d'obtenir une vision globale des capacités d'accueil des différents milieux potentiellement intéressants pour les migrateurs. Si cette étude a permis de définir des priorités d'actions pour la reconquête de ces milieux, il s'est avéré impératif de mettre en place un diagnostic plus détaillé sur deux cours d'eau majeurs situés en amont de l'objectif alose fixé dans le PLAGEPOMI 2004-2009 : la Drôme et l'Isère aval (son affluent l'Herbasse compris).



Seuil de Livron sur la Drôme © Association MRM. 2009



Seuil du pont de la RD 53 de sur l'Herbasse © Association MRM. 2009



La Drôme © Association MRM. 2009

Ce travail s'est basé sur :

- 1/ un recueil de données existantes,
- 2/ des rencontres avec les acteurs locaux,
- 3/ une expertise de terrain,
- 4/ la réalisation d'une base de données, de supports cartographiques et de fiches descriptives,
- 5/ une analyse multicritères permettant de comparer et de hiérarchiser les enjeux entre cours d'eau,
- 6/ des préconisations de gestion à intégrer au PLAGEPOMI et aux politiques de gestion locale.

A l'issue de cette étude :

- La Drôme se révèle prioritaire du fait de l'excellente qualité écobiologique, du faible nombre d'obstacles à la migration, de la bonne connectivité latérale avec les annexes hydrauliques et de la volonté locale et régionale de gestion, très sensible à la qualité des milieux.
- L'Herbasse, malgré un cloisonnement important, présente également un fort potentiel, principalement pour l'Anguille et les espèces holobiotiques, une importante zone de divagation et une bonne qualité physico-chimique. Les habitats sont abondants, variés et favorables à différentes guildes d'espèces. La présence des anguilles sur l'Herbasse reste toutefois conditionnée par l'équipement du barrage EDF de Beaumont-Montoux (Isère).
- L'Isère, classée sur sa partie aval en masse d'eau fortement modifiée au titre de la DCEE présente un intérêt faible. Elle est en effet fortement et durablement contaminée, endiguée sur de longues portions et enclavée par des barrages hydroélectriques non-équipés. Aucun organisme local de gestion n'a vu le jour, en raison de la complexité et de la diversité d'intérêts des usagers.



L'Isère © Association MRM. 2009



Confluence Drôme/Gervanne © Association MRM. 2009

La Drôme constitue donc bien l'enjeu prioritaire de reconquête par les grands migrateurs. Sur ce territoire, le dynamisme local devrait garantir l'efficacité de mise en application des préconisations énoncées.

Sur la basse Isère, la réouverture de l'accès à l'Herbasse permettrait aux anguilles de trouver un linéaire conséquent d'habitats riches et diversifiés mais la problématique d'équipement pour la montaison et la dévalaison du barrage de Beaumont-Montoux doit être intégrée aux réflexions pour évaluer l'ensemble des enjeux.